



PORTS DE NORMANDIE

RECRUTE :

Gestionnaire de patrimoine des ouvrages voirie et
génie-civil

Depuis le 1er janvier 2019, Ports de Normandie est l'autorité portuaire pour les ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe. Il en assure l'aménagement et le développement sous la tutelle des collectivités que sont la Région Normandie, les Départements de Seine Maritime, de la Manche et du Calvados, les Communautés d'Agglomération Dieppe Maritime, Caen la Mer et du Cotentin. Ports de Normandie a pour mission de gérer et d'aménager le domaine portuaire, de garantir la sécurité et la sûreté des accès nautiques et de mettre en œuvre une politique de développement durable pour les trois Ports normands de Cherbourg, Caen-Ouistreham et Dieppe, en accompagnant le développement des activités sur le port que sont le Transmanche, le commerce, la pêche, la plaisance et la réparation navale. Les trois premières de ces activités sont confiées à des structures tierces. Le domaine portuaire représente une surface de 66 ha de terrain, et est composé de 8 km de quai, de voirie et terrepleins et d'un ensemble de bâtiments techniques, hangars de stockage, bureaux et ERP.

Ports de Normandie, 140 agents, est organisé autour de la Direction Générale, de directions techniques et de la Direction Administrative et Financière.

MISSIONS



Au sein de la Direction de l'Aménagement et de l'Environnement et sous l'autorité du responsable de l'Unité Technique de Dieppe, votre mission consiste à :

Missions principales

- Assurer le suivi de gestion du patrimoine des ouvrages portuaires :
 - Suivi de la méthode VSC (récolte de valeur stratégique, de valeur d'usage et attribution de la valeur technique)
 - Inspections et externalisation de campagnes d'inspection
 - Etablissement d'un programme pluriannuel hiérarchisé d'entretien et de maintenance des ouvrages portuaires (en fonction de l'intérêt stratégique, de la valeur d'usage et de la valeur technique)
 - Alimenter et maintenir à jour la base de données Gecope (gestion et conservation des ouvrages portuaires)
- Assurer le suivi de gestion du patrimoine VRD :
 - Suivi de la méthode de gestion du patrimoine voirie (récolte de valeur stratégique, de valeur d'usage et attribution de la valeur technique)
 - Inspections et externalisation de campagnes d'inspection
 - Etablissement d'un programme pluriannuel hiérarchisé d'entretien et de maintenance des ouvrages portuaires(en fonction de l'intérêt stratégique, de la valeur d'usage et de la valeur technique)
 - Alimenter et maintenir à jour la base de données interne
- Suivi et contrôle des prestations externes de diagnostic approfondi d'ouvrage et de vérification de calcul/modélisation (établissement des DCE, consultation, analyse des offres, suivi des contrats)



PORTS DE NORMANDIE

3, rue René Cassin – 14280 Saint-Contest – 02 31 53 34 61

contact@portsdenormandie.fr - portsdenormandie.fr



PORTS DE NORMANDIE
RECRUTE :

Gestionnaire de patrimoine des ouvrages voirie et
génie-civil

COMPÉTENCES

Les compétences et connaissances requises :

- Génie civil et plus particulièrement génie portuaire, VRD et géotechnique
- Expérience en maintenance d'un patrimoine
- Techniques et règlementaires (dimensionnement des ouvrages...)
- La pratique des marchés publics et de la commande publique, CCAG Travaux, CCAG PI

Les diplômes et habilitations souhaitables :

- Titre d'AIPR concepteur.

<p>Les candidatures sont à adresser jusqu'au 12 mars 2024 (lettre de motivation et CV) :</p> <p>estelle.rabottin@portsdenormandie.fr</p> <p>Renseignements auprès de :</p> <p>Estelle Rabottin, Service des Ressources Humaines 02 35 06 86 34 www.portsdenormandie.fr</p>	<h3>PROFIL</h3> <p>Niveau du diplôme requis : Bac + 2 minimum, formation génie civil, TP.</p> <p>Cadre d'emplois : Technicien, Technicien principal de 2^{ème} classe, Technicien principal de 1^{ère} classe ; fonctionnaire ou contractuel de droit public.</p> <h3>CONDITIONS D'EMPLOI</h3> <ul style="list-style-type: none">• Lieu d'affectation : Dieppe ;• Titulaire du permis B ;• Emploi à temps complet : 38h30, du lundi au vendredi, horaires variables, badgeuse ;• Télétravail possible de 1 à 2 jours par semaine ;• Titres restaurant, participation mutuelle / prévoyance labélisées ;• Primes : Régime indemnitaire mensuel.
--	---